



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 011-HCC/DC.23

1. Le HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux d'entretien des divers bâtiment de la Haute Cour Constitutionnelle Ambohidahy ". Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire** .

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Haute Cour Constitutionnelle**

Rue : **rabobalahy, Ambohidahy**

Etage / Numero de Bureau : **Nouveau Bâtiment, 1er étage, Bureau de la PRMP**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré la Haute Cour Constitutionnelle, rue Rabobalahy, Nouveau Batiment 1^{er} étage, bureau de la PRMP et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir à la Haute Cour Constitutionnelle, rue Rabobalahy, Nouveau Bâtiment 1er étage, bureau de la PRMP au plus tard le **02/06/2023 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- trois cent mille Ariary (Ar300 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	HCC AMBOHIDAHY	26/05/2023	10h:00min	RAFAMANTANANTSOA

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

9. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux,



date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
1	HCC AMBOHIDAHY	RAFAMANTANANTSOA	26/05/2023	11 H

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de participation à la réunion d'information sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à **Antananarivo, le** 23/05/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics



RAFAMANTANANTSOA Tolojanehan